



Les candidats qui remplissent les critères de réussite reçoivent le **certificat fédéral de capacité (CFC)** ainsi qu'un **relevé de notes**. Ils sont autorisés à porter le titre légalement protégé.



### 1. TITRE LÉGALEMENT PROTÉGÉ.

# Informaticien Informaticienne

### 2. DESCRIPTION.

L'informaticien ou l'informaticienne avec certificat fédéral de capacité (CFC) conçoivent, développent, réalisent, intègrent, installent, mettent en service et maintiennent des systèmes et applications informatiques, ainsi que des supports pour les utilisateurs. Ils s'occupent du matériel et du logiciel des ordinateurs individuels ou reliés à un réseau et des systèmes de saisies de données, de transmission et de commandes de processus. En tant que généralistes, les informaticiens se situent à l'intersection des professions du domaine technique (électronique) et du domaine administratif et commercial.

Diese Übersetzung besitzt keinen Rechtsstatus.

### 3. COMPETENCES PROFESSIONNELLES ET SOCIALES.

Les principales tâches des informaticiens consistent à :

#### **Préparation de projets**

**collaborer** à un projet informatique réalisé en groupe ;  
**établir et traiter**, de manière autonome, des parties de projets formant un ensemble ;  
**découvrir et connaître** les nouveaux logiciels, avec leurs avantages, leurs inconvénients et leurs coûts ;  
**procéder à des phases d'essais** du matériel informatique et de logiciels et les mettre à jour ;  
**planifier** les travaux et **établir** un cahier des charges ;

#### **Installation et mise en service**

**installer des appareils** informatiques et des réseaux, assembler les différents éléments et les monter ;  
**configurer des systèmes** d'exploitation, des programmes d'applications simples, des claviers, etc. ;  
**augmenter ou remplacer** les mémoires interfaces, lecteurs de disquettes, de CD-ROM, etc. ;  
**adapter les configurations** aux nouveaux besoins ;  
**développer des solutions** et les transposer en programmes exécutables en utilisant un langage de programmation et les outils d'une banque de données ;  
**systematiser** la sauvegarde des données ;

#### **Maintenance et protection**

**exécuter des travaux** d'entretien des ordinateurs, des systèmes informatiques, des logiciels, etc. ;  
**vérifier l'état fonctionnel** des supports de données et éliminer les dérangements ;  
**protéger les données**, localiser les erreurs, détecter la présence de modifications non autorisées et prendre les mesures adéquates pour les éliminer ou les restaurer ;

#### **Documentation et formation**

**former, introduire et soutenir le personnel d'une entreprise** à l'utilisation des postes de travail (ordinateurs et appareils périphériques, tels qu'imprimantes, scanners...) ;  
**préparer des bulletins d'informations** sur les nouveaux instruments de travail logiciels et leur fonctionnement.  
**se tenir au courant** des exigences ergonomiques d'un poste de travail informatisé et proposer des solutions optimales. **Collaboration** avec d'autres professionnels de la branche tels que les ingénieurs et les techniciens en informatique.

### 4. PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES.

Les informaticiens travaillent dans les secteurs les plus divers: entreprises de fabrication, de montage, d'installation et d'entretien de systèmes informatiques, sociétés de vente et de la maintenance de logiciels, entreprises industrielles, sociétés de services, institutions et administrations utilisant des équipements informatiques.

## 5. BASE LEGALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

<p><b>Autorité responsable du certificat national de capacité de Liechtenstein</b>          Liechtensteinisches Amt für Berufsbildung          Postgebäude          Postfach 22          FL- 9494 <b>Schaan</b></p>	<p><b>Status:</b>          Liechtensteinisches Amt für Berufsbildung          Inspection responsable selon la loi de la formation professionnelle.</p>
<p><b>Niveau International du certificat fédéral de capacité.</b></p> <p><b>ISCED3B</b> (CFC sans maturité professionnelle)  <b>ISCED3A</b> (CFC avec maturité professionnelle)</p>	<p><b>Notation de L'examen du CFC.</b>          6 représente la meilleure note, 1 la moins bonne. Les notes égales ou supérieures à 4 traduisent des résultats suffisants, celles qui sont inférieures à 4 des résultats insuffisants. A l'exception des demi-notes, les notes intermédiaires ne sont pas admis.</p>
<p><b>Formation professionnelle suivante.</b>  <b>CFC ISCED3B</b> permet l'entrée dans ISECD 4A, écoles de maturité pour adultes ou des cours préparant aux examens professionnels supérieures.  <b>ISCED3A</b> permet l'entrée dans ISECD 5A, hautes écoles spécialisées et les Universités+ EPF Suisses, Autriche et Liechtenstein.</p>	<p><b>Contracte Internationaux</b></p> <p>Avec la Fédération Suisse          Membre de la EEE.          Membre de Nations Unies.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Bases légales sur lesquelles s'appuient les activités de l'Office nationale de la formation professionnelle:</b></li> <li>• Loi nationale du 17. Juliette 1976 sur la formation professionnelle (LFPr) et ses Ordonnances.</li> </ul>	

## 6. REGLEMENT LEGALE DE LA FORMATION

<p><b>Base :</b>          La formation d'informaticien ou d'informaticienne s'acquiert par <b>un apprentissage en entreprise ou en école</b>. La formation est composée de 4 parties : cours de culture générale, de champ professionnel, de spécialisation et facultatif. Elle comprend un enseignement subdivisé en modules obligatoires, en modules obligatoires à options et en modules facultatifs.</p> <p><u>Lieux :</u>  <b>En entreprise :</b>          Formation pratique (3-4 jours par semaine) et cours théoriques à l'école professionnelle (1-2 jours par semaine).  <b>En école :</b>          Formation pratique et théorique à plein temps en école et stages en entreprise (environ 1/3 de cours théoriques et 2/3 d'activités pratiques)</p> <p><b>Durée entreprise : 4 ans</b>  <b>Durée scolaire : 3 ou 4 ans en école, selon la formation antérieure.</b></p> <p><b>Titre obtenu:</b>          Certificat national de capacité (CFC) d'informaticien/ne. Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités.</p> <p><b>Modules d'enseignement</b>          Ingénierie WEB, des procédures, d'applications, de logiciels techniques, gestion des prestations, du matériel, des systèmes, des réseaux, des projets, de la qualité, des risques, de la sécurité, technologies de l'information, économie d'entreprise.</p>
<p><b>Conditions d'admission:</b>  <u>Conditions d'admission:</u>          Scolarité obligatoire achevée <b>ISCED 2, ISECD2V, ISECD2A</b>, avec une bonne notation.          Cntrôles d'aptitudes proposés par certaines entreprises.          Examens d'admission dans certaines écoles.</p>